

Les façades des maisons et des bâtiments des centres anciens sont généralement recouvertes d'un enduit.

Ces enduits, pour certains vieux de plusieurs siècles, protègent les maçonneries et contribuent à la qualité architecturale.





LA CHAUX UN MATÉRIAU ADAPTÉ AU PATRIMOINE

les enduits de façade

L'enduit constitué d'un liant minéral et de sables est avant tout une protection du mur en pierre. Ses composants déterminent son aspect et sa texture.

Les enduits à la chaux naturelle jouent un rôle d'isolation et de filtre dans les échanges hygrométriques entre intérieur et extérieur : ils sont perspirants, permettant à la vapeur d'eau de s'évacuer à travers les murs tout en étant étanche à l'eau, notamment les eaux pluviales.

L'utilisation de la chaux naturelle rend les enduits suffisamment souples pour absorber les déformations, les tassements des murs et des fondations. La partie du mur en soubassement, traitée à la chaux, facilite l'évaporation des remontées capillaires provenant du sol d'assise via les fondations.

Ces enduits ont aussi un rôle décoratif : leur diversité et leur harmonie constituent le paysage des villes et villages. Leurs modénatures, à préserver, contribuent à animer la façade.

faire les bons choix

Avant tous travaux, il est important d'évaluer l'état de la façade en établissant un diagnostic. Selon son état, un enduit de façade peut-être nettoyé, réparé ou repris, partiellement ou en totalité.

Décroûter et refaire l'enduit n'est pas toujours indispensable. Si les dégradations sont importantes, on procède à une réfection complète, en s'assurant d'avoir réglé auparavant les éventuels désordres structurels, les problèmes d'humidité du mur ou de la toiture.

Après décroûtage complet de l'ancien enduit et reprise des joints des moellons de pierre, l'enduit à la chaux est appliqué manuellement en trois couches successives.

L'enduit à la chaux naturelle, aérienne ou hydraulique est adapté aux constructions anciennes grâce à ses propriétés mécaniques et physiques. Il laisse « respirer » les maçonneries en laissant passer la vapeur d'eau tout en protégeant de la pluie. Ce n'est pas le cas de l'enduit-ciment hydraulique, étanche et rigide.

Selon la provenance du sable (rivières ou carrières) et du liant, la granulométrie de l'enduit et sa teinte varient. Ainsi sa couleur doit être choisie en essayant de retrouver celle d'origine, notamment en utilisant un sable de région et en excluant les teintes trop vives.

Les conditions d'application des enduits sont très importantes : on essaie d'éviter le gel mais aussi le vent et le soleil, qui dessèchent trop rapidement les enduits. La mise en œuvre de l'enduit à la chaux se fait traditionnellement au printemps ou en automne.

Faites réaliser des échantillons d'enduits pour valider la finition et la couleur auprès de l'UDAP 2A (unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Corse du Sud).

La mise en œuvre de l'enduit à la chaux



couche de finition
couche fine et assez grasse qui donne à l'enduit son aspect final. Elle peut également recevoir un badigeon de chaux

corps d'enduit
couche de dégrossissage plus liquide contenant une charge importante en sable

gobetis
couche dite d'accroche et de régularisation, grasse et fortement chargée en chaux

mur de moellons
support maçonné au mortier de chaux et granulats

INFOS

> La chaux, un épiderme adapté au bâti ancien

L'enduit constitué d'un liant minéral et de sables est avant tout une protection du mur en pierre. Ses composants déterminent son aspect et sa texture.

Les enduits à la chaux naturelle (hydraulique ou aérienne) jouent un rôle d'isolation et de filtre dans les échanges hygrométriques entre intérieur et extérieur : ils sont perspirants, permettant à la vapeur d'eau de s'évacuer à travers les murs tout en étant étanche à l'eau, notamment les eaux pluviales. Ils sont également souples et déformables, s'adaptant ainsi aux irrégularités des murs anciens.

Parce qu'ils sont rigides et imperméables, les enduits contemporains à base de ciment industriel ne sont pas adaptés au bâti ancien. Ils emprisonnent l'humidité qui, de façon naturelle, transite à travers les murs anciens, et qui doit pouvoir être évacuée en s'évaporant à travers l'enduit. Le mur ne peut plus « respirer », l'humidité se concentre et risque d'endommager la maçonnerie notamment par remontées capillaires et développement de sels.

À terme cela fragilise et menace la structure du mur. Ces perturbations se répercutent également sur l'humidité de l'air intérieur et sur le confort et la salubrité du bâti.

diagnostiquer l'enduit de façade

Diagnostic	Observation et relevé des désordres Auscultation: "Sonner" l'enduit au marteau		
Etat	bon	dégradé (-de 20% de l'enduit)	très dégradé (+de 20%)
Action	conserver		piquer et nettoyer
Intervention	brossage / décapage	décapage + reprises	enduit traditionnel à la chaux en trois couches
Finition	badigeon de chaux aérienne - lait de chaux aérienne - peinture minérale	couche de finition à la chaux hydraulique ou aérienne - finition talochée ou grattée	
		badigeon ou lait de chaux aérienne / eau forte colorée	teinte dans la masse
Période	Les intersaisons, printemps et automne, ni trop chaudes, ni trop froides sont favorables. L'été et l'hiver sont à éviter. La chaux hydraulique doit être utilisée avec une température de l'air supérieure à 10°C et inférieure à 30°.		

PATRIMOINE

> La chaux un matériau séculaire

La chaux est le résultat de la cuisson d'un calcaire à une température entre 800°C et 1000°C. Selon la nature du calcaire cuit, on obtiendra des chaux calciques (CL70, CL80, CL90), ou des chaux hydrauliques (NHL2, NHL3, NHL5).

La chaux est un matériau connu et maîtrisé depuis l'Antiquité dans le bassin méditerranéen. Elle permet de réaliser des ouvrages résistants à l'épreuve du temps. En témoignent les ouvrages et fours à chaux gallo-romains, véritables monuments au génie de la chaux et de la maçonnerie qu'avaient développé les Romains.

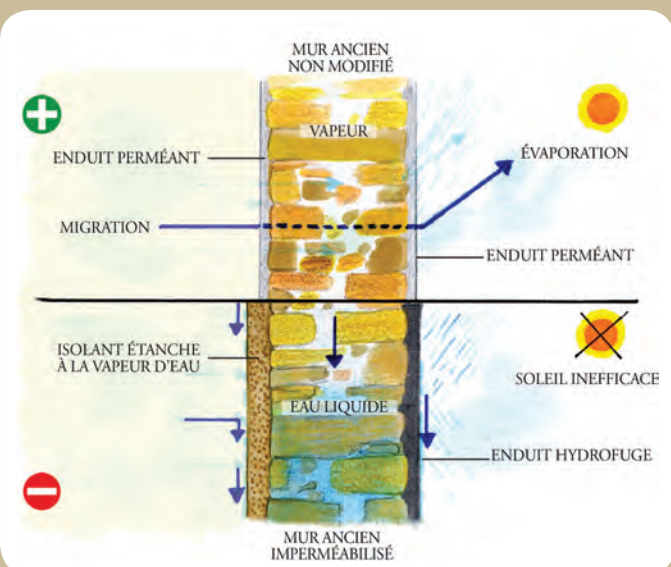
RÉGLEMENTATION

> Renseignez-vous auprès de votre mairie

Les travaux de ravalement de façade modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre, ils doivent donc faire l'objet d'une **demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable)** en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.

Le défaut d'autorisation constitue une infraction susceptible d'entraîner des poursuites et la dépose des travaux effectués.

Dans les espaces protégés, notamment dans les ZPPAUP, Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ou dans le périmètre d'un Monument Historique (Abords ou PDA), **la demande d'autorisation d'urbanisme requiert l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.**

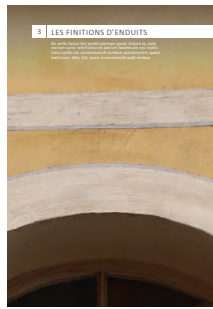


INFOS & CONTACTS

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 2



01
la composition
des façades



03
les finitions
d'enduits



04
les enduits au
ciment naturel



07
les décors en
façade

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens et urbains compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Dans ce sens, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Corse-du-Sud (UDAP 2A) et la DRAC Corse mettent ces fiches conseils à votre disposition pour vous guider dans vos travaux et vos démarches.

Elles ont pour but d'aider chaque particulier dans ses projets en permettant d'allier qualité architecturale et environnementale avec la préservation et la valorisation du patrimoine architectural corse.

LES FICHES CONSEILS PATRIMOINE CORSE

- 01 | la composition des façades
- 02 | les façades enduites
- 03 | les finitions d'enduits
- 04 | les enduits au ciment naturel
- 05 | les façades en pierre
- 06 | les modénatures et encadrements
- 07 | les décors en façade
- 08 | la ferronnerie
- 09 | les fenêtres
- 10 | les volets
- 11 | les portes
- 12 | les dépassées de toitures
- 13 | les toitures en tuiles rondes
- 14 | les toitures en tuiles mécaniques
- 15 | les dispositifs techniques
- 16 | les devantures en applique
- 17 | les devantures en feuillure
- 18 | les enseignes
- 19 | les pailletes

> à télécharger sur le [site de la DRAC CORSE](#)

> www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Corse/Patrimoine/Les-UDAP

POUR EN SAVOIR PLUS

DRAC CORSE | UDAP2A

Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de Corse-du-Sud

Tél : 04.95.51.52.09 | Mél : udap.corse-du-sud@culture.gouv.fr

> Réception du public sur rendez-vous